

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CLERMONT FERRAND - 6303 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 30/01/2025 - 1619 - 1988 B 00101 - 343 922 266 - 3 D AGENCE
INFORMATIQUE TRIBOUT EN ABREGE 3 D A I T

DEPOT N° 1619

DU 30 JAN. 2025

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		PLACE DE L'ETOILE		63000 CLERMONT FERRAND		
SIRET		3 4 3 9 2 2 2 6 6 0 0 0 2 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 30 06 2023		
		Brut		Amortissements – Provisions		
		1		2		
		3				
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	15 397	012	15 397
		Autres *	014	4 423	016	1 423
	Immobilisations corporelles *		028	89 012	030	45 558
	Immobilisations financières * (1)		040	2 466	042	2 466
	Total I (5)		044	111 298	048	46 981
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	6 732	062	6 732
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	71 965	070	1 772
		Autres * (3)	072	6 789	074	6 789
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	67 762	086	67 762
		Charges constatées d'avance *	092	1 345	094	1 345
Total II		096	154 593	098	1 772	
Total général (I + II)		110	265 890	112	48 753	
PASSIF				Exercice N NET		
				-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		16 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		1 600	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	3 000
	Report à nouveau		134		1 952	
	Résultat de l'exercice		136		78 640	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140		2 850	
	Total I		142		104 042	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		7 814	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		29 169	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	49 089	172	76 113
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		105 282	
Total général (I + II + III)		180			217 138	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	42 570
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

certifié conforme

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 3D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
						Exercice N clos le		
						30 06 2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	301 556	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218	292 905	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits					230	8 428	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	602 889
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	205 043	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	1 090	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	89 474	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)			243	2 527	244	3 794	
	Rémunérations du personnel *					250	160 675	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	31 275	
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *					254	6 176	
	Dotations aux provisions					256	1 772	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	2 184	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	501 483
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	101 406
Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	2 427	
Produits exceptionnels (IV)						290	229	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	20 568	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	78 640	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	78 640	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	20 568			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cples-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	63	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648			
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641			
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						352	99 271	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2						370	99 271	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAS « 3D – Agence Informatique TRIBOUT »
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 7, place de l'Etoile - 63000 CLERMONT-FD
RCS : 343 922 266

EXTRAIT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 31 octobre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le revenu distribuable, s'élève à un montant de 80 592.01 € ainsi constitué :

- Résultat net de l'exercice : 78 639.54 €
 - Report à nouveau créditeur : 1 952.47 €
- TOTAL : 80 592.01 €**

En conséquence l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Distribution : 50.00 € x 1 600 actions 80 000.00 €
- Report à nouveau créditeur 592.01 €

La distribution sera opérée par virement au crédit des comptes courants d'associés au 1^{er} novembre 2023 à hauteur de 50.00 € par action. Monsieur le Président rappelle les distributions de dividende décidées en assemblées générales au cours des exercices précédents :

Exercices	Montants
2021/2022	88 000.00 €
2020/2021	83 200.00 €
2019/2020	62 400.00 €
2018/2019	36 000.00 €
2017/2018	50 000.00 €
2016/2017	30 000.00 €
2015/2016	24 000.00 €
2014/2015	24 000.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



SAS « 3D – Agence Informatique TRIBOUT »
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 7, place de l'Etoile - 63000 CLERMONT-FD
RCS : 343 922 266

RAPPORT DE GESTION A L'AGO
Mardi 31 octobre 2023

Messieurs,

Nous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de notre Société pour l'exercice clos le 30/06/2023, les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

ACTIVITE

Une très légère baisse des ventes du matériel (de moins de 2 %) et fortement compensée par une augmentation des ventes de services (de plus de 6 %).

FRAIS ET CHARGES

Les frais de personnel progressent d'un tiers, du fait de l'embauche d'une nouvelle salariée administrative qui a libérée du temps pour le personnel d'exécution.

RESULTATS

Le résultat d'exploitation a baissé du fait de la consolidation de la structure.

PERSPECTIVE D'AVENIR

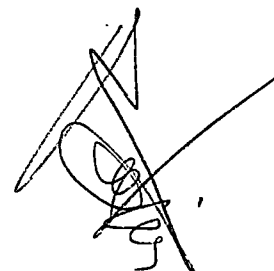
Pour les exercices futurs, nous pensons profiter de la structure mise en place pour développer l'activité, qui nous permettra d'envisager l'embauche de techniciens.

RESOLUTIONS PROPOSÉE

Le résultat distribuable s'élève à 80 592.01 €, nous vous proposons de distribuer la totalité soit 50 € par action.

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes.

Le Président



SAS « 3D – Agence Informatique TRIBOUT »
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 7, place de l'Etoile - 63000 CLERMONT-FD
RCS : 343 922 266

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 31 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 octobre à 14h30, les actionnaires de la société se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Nicolas BOURDIER en qualité de Président de la société.

Le Président constate que tous les associés sont présents, savoir :

- Monsieur François TRIBOUT propriétaire de 640 actions en usufruit.
- Monsieur Nicolas BOURDIER, Président et propriétaire de 960 actions en pleine propriété.

Total des actions présentes : 1600 actions soit la totalité du capital social.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau

- le rapport de gestion relatif aux opérations de l'exercice écoulé,
- le rapport spécial sur les conventions réglementées,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, ainsi que l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- examen des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus à la gérance,
- approbation des conventions réglementées,
- affectation des résultats de l'exercice,
- questions diverses,
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Après lecture du rapport du gérant relatif à l'activité de la société et après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 30/06/2023, l'assemblée générale approuve lesdits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au président pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions réglementées visées dans le rapport spécial du président. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants, l'associé ne prenant pas part au vote.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le revenu distribuable, s'élève à un montant de 80 592.01 € ainsi constitué :

- Résultat net de l'exercice : 78 639.54 €

- Report à nouveau créiteur : 1 952.47 €

TOTAL : 80 592.01 €

En conséquence l'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Distribution : 50.00 € x 1 600 actions 80 000.00 €

- Report à nouveau créiteur 592.01 €

La distribution sera opérée par virement au crédit des comptes courants d'associés au 1^{er} novembre 2023 à hauteur de 50.00 € par action. Monsieur le Président rappelle les distributions de dividende décidées en assemblées générales au cours des exercices précédents :

Exercices	Montants
2021/2022	88 000.00 €
2020/2021	83 200.00 €
2019/2020	62 400.00 €
2018/2019	36 000.00 €
2017/2018	50 000.00 €
2016/2017	30 000.00 €
2015/2016	24 000.00 €
2014/2015	24 000.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

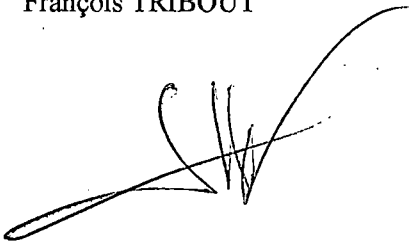
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et les actionnaires présents.

François TRIBOUT



Nicolas BOURDIER



SAS « 3D – Agence Informatique TRIBOUT »
Société par Actions Simplifiée au capital de 16 000 Euros
Siège social : 7, place de l'Etoile - 63000 CLERMONT-FD
RCS : 343 922 266

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 31 octobre 2023

I - POURSUITE DES CONVENTIONS ANCIENNES

Conformément à l'alinéa de l'article L223-19 du code de commerce, relative aux conventions réglementées, nous vous informons que la Société a poursuivi l'exécution des conventions anciennes, savoir :

1) Location du garage

La société a pris à bail, le 30 avril 2013, un local à usage de garage et d'archive appartenant à votre gérant M. François TRIBOUT.

La charge supportée par la Société au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 944.96 €.

2) Location des Locaux Commerciaux

Le Bail des locaux commerciaux appartenant à votre gérant initialement conclu le 6 décembre 2002 par devant Maître Hubert CLEREL de TOCQUEVILLE, a été renouvelé par accord du 17 septembre 2011.

Un avenant du 14/03/2019 a étendu la portée de ce bail aux locaux du premier étage sis au 7, place de l'étoile.

La charge supportée par la Société au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève, charges locatives comprises, à 23 913,36 € pour les locaux du rez-de-chaussée (dont 6 744.84 € pour le 1^{er} étage).

3) Location d'une salle informatique

La société a pris à bail, à effet du 1^{er} janvier 2016, un local à usage de salle informatique appartenant à votre gérant M. François TRIBOUT.

La charge supportée par la Société au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 3 722.04 €.

La convention a cessé ses effets au 1 juillet 2023.

II - CONVENTIONS NOUVELLES

1) Location du parking

La société a pris à bail, le 1 mars 2023, un parking à usage de stationnement à proximité immédiate appartenant à votre président M. Nicolas BOURDIER.

La charge supportée par la Société au titre de l'exercice 2022/2023 s'élève à 663.00 €.

Le président.

